

**Augmentation des salaires,
Des moyens pour l'Hôpital,
Voilà ce que réaffirment depuis des années les Hospitaliers !**

**SATISFACTION IMMEDIATE DES REVENDICATIONS
SANS AUCUNE CONTREPARTIE !**

**On n'attend pas !
Dès aujourd'hui, Hospitaliers, démontrons notre
détermination à obtenir satisfaction !
Rassemblement devant Deurbroucq
Le mardi 26 mai à 14h15**

(Préavis de grève déposé)

Tous ensemble, syndiqués, non syndiqués, nous devons affirmer à ce gouvernement que nous exigeons la **satisfaction de nos revendications et que nous refusons la division !**

- Dégel immédiat de la valeur du point d'indice de la fonction publique et rattrapage de 18 % de perte de pouvoir d'achat : 300 euros pour tous soit l'augmentation immédiate de 65 points d'indice de toutes les grilles indiciaires.
- Ouverture immédiate de négociations salariales catégorielles sur les filières soignante, administrative, ouvrière, technique sans aucune contrepartie
- L'arrêt de la dégradation des conditions de travail, de la réduction de lits et l'augmentation du nombre de postes pour prendre en charge correctement les patients
- Suppression de l'ONDAM
- Abrogations des lois dites de « Transformation de la Fonction Publique » et « ma Santé 2022 »
- Mise au stage de tous les contractuels
- Prime COVID de 1500 euros pour tous

**Nous devons nous tenir prêts à nous battre pour obtenir satisfaction.
Assez de pseudo négociation où tout est joué d'avance !**

Quelques exemples

- 2002 : 35 heures : blocage des salaires et création de postes très insuffisantes (moins de la moitié de ceux nécessaires)
- Reconnaissance diplômes niveau licence ou master. Conséquences : perte de la catégorie active !
- Et dernièrement PPCR : autofinancement du peu d'augmentation de points d'indice par l'allongement de carrière et la suppression des bonifications pour échelon.

**Nous ne sommes pas dupes, le gouvernement veut continuer la casse de l'Hôpital Public.
Véran ne prend personne en traitre. Il nous informe.**

Il veut accélérer la dégradation de ce qui existe en prétextant répondre aux revendications de tous ceux qui veulent défendre l'Hôpital Public et les Hospitaliers.

Voici ce qu'il déclare à la sortie du conseil des ministres : "Avec la loi «Ma santé 2022», adoptée en 2019 nous avons fait le bon diagnostic, nous avons pris les bonnes orientations. Mais nous n'avons été ni assez vite ni assez fort".

Voilà sa feuille de route.

- Faut-il rappeler que cette loi, prolongation de la loi HPQT de Bachelot prépare la privatisation de l'Hôpital Public ?
- Faut-il rappeler que le Ministre Véran a été chargé en 2016, par Marisol Touraine, du pilotage du comité de réforme du mode de financement des établissements de santé ? C'est donc l'un des responsables de la situation financière actuelle de nos Hôpitaux !

Le recrutement de Nicole Notat, ex responsable CFDT laisse présager de ce que veut obtenir le gouvernement. En effet N.Notat c'est celle

- Dont le syndicat a validé l'individualisation des salaires en créant la NBI
- dont le syndicat a signé l'accord sur les 35 heures dans le sous-sol du ministère quand des milliers D'Hospitaliers défilaient à Paris pour revendiquer les 35 heures avec des créations de postes,
- qui a défendu le plan Juppé instaurant l'ONDAM, véritable étatisation de la Sécurité Sociale : chaque année le parlement vote une enveloppe ne prenant pas compte les besoins de soins de nos concitoyens. Forcément, le but de l'ONDAM, c'est uniquement réalisé des économies. La T2A a été mise en place pour les accélérer. On voit quotidiennement les conséquences.
- qui valide systématiquement l'allongement de la durée de cotisation pour partir en retraite

Une nouvelle fois, le ministre Véran ne prend donc personne en traître. Il explique ainsi vouloir « la remise en question de certains carcans qui empêchent ceux qui le souhaitent de travailler davantage, parfois différemment ». Travailler plus pour gagner plus ! On l'a déjà entendu !

Le gouvernement teste sa tactique. Il essaie de diviser en utilisant ce qu'il fait le mieux depuis de dizaines d'années, mettre en place des ratios quand il s'agit de rémunération.

En différenciant la prime COVID, et là aussi en mettant d'emblée un carcan budgétaire, il réaffirme ce que sera sa ligne de conduite.

Exemple au CHU de Nantes, comme dans de nombreux autres hôpitaux, seuls 40 % des salariés (quel que soit leur grade) pourront toucher la prime de 1500 euros ! Pour beaucoup d'autres ce sera seulement 500 euros.

Tous les Hospitaliers ont pourtant largement contribué à gérer la situation COVID. Et pour une immense majorité d'entre eux sans moyen de protection adaptés.

Alors on n'attend pas !

La charité, les médailles on n'en veut pas !

Mobilisons-nous*, comme le font déjà d'autres établissements.

**Augmentation des salaires
Des sous pour l'Hôpital Public
Et la prime COVID pour tous !**

**RASSEMBLEMENT DEVANT DEURBROUCQ
LE MARDI 26 MAI A 14H15**

(Préavis de grève déposé)